

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 17/01/2013

Présents : Mrs Laborde, Courty, Lahillade, Le Garrec, Riu, Touya, Yvora, Lassalle,
Mmes Adoue, Claverie, Lesgards, Duverdier, Expert.

Excusé : Mr Somerville.

***Salle polyvalente pour les Associations : rapporteur Pierre Courty.**

La commission Bâtiments se réunira prochainement pour étudier et proposer au conseil municipal l'étude chiffrée se rapportant à la faisabilité de transformer la mairie et la salle des fêtes en une salle polyvalente, la mairie serait alors transférée dans un autre bâtiment.

***Démolition « Coccinelle »**

Le Conseil Général et la Communauté de Communes MACS seront sollicités pour goudronner l'emplacement d'accès au passage piétons sur l'ancienne entrée de la coccinelle. Une terrasse sera aménagée sur le premier palier. A partir du second palier, une pente douce permettra d'accéder aux quais de l'Adour.

***Point sur le parking école par la Commission voirie.**

L'estimation des Domaines ne nous ayant pas encore été communiquée, ce point est reporté à un conseil ultérieur.

***Point sur la voirie Pôle médico-commercial.**

L'enrobée du lotissement du pôle médico-commercial est prévu aux alentours du 7 février, si le temps le permet.

***Soutien à la Motion des Maires ruraux.**

Le représentant communal de l'Association des Maires Ruraux a sollicité le conseil municipal afin que celui-ci soutienne la motion contre la nouvelle réforme territoriale et la nouvelle loi des finances 2013 des petites communes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote favorablement son soutien à l'ADMR.

***Droit de Préemption Urbain : Section B n° 225.**

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

***Divers.**

- Suite à deux pannes consécutives, ERDF a été obligé de remplacer provisoirement un câble torsadé souterrain qui alimente plusieurs coffrets sur l'avenue des Thermes. Une mesure informatique de la ligne suivie d'une analyse a été nécessaire pour déterminer la cause exacte de cette défaillance. Le service après-vente nous a assuré que le câble enfoui et défectueux sera remis en état dans les prochains jours.
- Le conseil municipal répond favorablement à la demande de Muriel Lacladère concernant la demande d'obtention d'une concession de 3m² à Saubusse, pour ses parents.
- Conformément au vote du conseil municipal du 20 décembre 2012, concernant le report de la modification des rythmes scolaires à partir de la rentrée 2014, il sera présenté au prochain conseil municipal le modèle de délibération à adopter.
- Depuis octobre 2012, il existe une obligation de formation pour les associations qui proposent une restauration au cours des diverses manifestations. Le président de la commission des Associations informera et donnera des indications à chaque responsable afin de se mettre en conformité.
- Le porteur du projet du port fait part de la rencontre avec les représentants du Conseil Général. Il doit se rapprocher des clubs sportifs et associations extra-communales afin d'évaluer leur intérêt et connaître leurs besoins pour l'utilisation des espaces qui seraient mis à disposition. Cette réflexion complémentaire s'inscrira dans le projet global.

- Le responsable de la commission voirie doit se mettre en relation avec Monsieur le Maire de Josse pour aboutir au projet d'acquisition de la machine à désherber thermique.
 - A la demande du Maire, les conseillers municipaux doivent réfléchir aux orientations budgétaires pour le prochain conseil.
 - La présidente de la commission Culture demande à la commission Bâtiments de renforcer la signalisation du Syndicat d'Initiative et de prévoir les peintures du balcon et des volets du bâtiment. Elle informe que la commune recherche urgemment une personne bénévole pour animer la bibliothèque, environ 4 heures par semaine. Les volontaires doivent se faire connaître au secrétariat de la mairie.
 - Le conseil municipal répond favorablement à la demande de l'Université du Temps Libre pour l'utilisation de la salle des fêtes, les 12 ou 14 février, dans le cadre d'une conférence dont le thème est « Histoire et Géographie locales ».
 - Le Sydec est informé du manque d'éclairage au quartier de la Hountasse.
 - Une banda récemment créée, au sein de la commune, sous forme d'association, sollicite l'autorisation de la mairie pour utiliser la salle des fêtes le jeudi soir de 20h30 à 21h30. Le conseil donne son accord dès la validation des statuts de celle-ci.
- Les personnes qui souhaitent intégrer cette association peuvent contacter Titi Pascal au 06.03.42.07.91
- Il est signalé « la disparition » de la boîte aux lettres postales, au cours de la deuxième semaine du mois de janvier. Elle était située à l'angle de la route de Maremne dans le centre du village. Nous souhaitons informer les personnes susceptibles d'avoir déposé du courrier à cette période afin qu'elles puissent palier au préjudice éventuel qui pourrait être causé par ce méfait.

Rendez-vous

- La date de la conférence organisée par l'Université du Temps Libre sera affichée sur le panneau d'informations.
- Dimanche 3 mars : Carnaval**